

REVUE NOBILIAIRE

HÉRALDIQUE ET BIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR

M. BONNESERRE DE SAINT-DENIS

GÉNÉALOGISTE-PALÉOGRAPHE, EX-RÉDACTEUR EN CHEF DE L'UNION DE L'OUEST, ET VICE-PRÉSIDENT
DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS (SECTION DES BEAUX-ARTS ET BELLES-LETTRES)

Tome Second

La Noblesse n'est autre chose que vertu.

(MICHEL DE MONTAIGNE.)

*L'Aristocratie est, dans les monarchies, le boulevard
des intérêts populaires.*

(CHARLES NODIER.)



PARIS

LIBRAIRIE HÉRALDIQUE DE J. B. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Et Administrateur de la Revue Nobiliaire

13, QUAI DES AUGUSTINS, 13

TABLE

DES

FIEFS DU VEXIN FRANÇAIS

AVEC LES NOMS DE LEURS POSSESSEURS

RELEVÉE SUR LES MANUSCRITS DE PIHAN DE LA FORÊT

Et publiée par M. Arthur de Marsy

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES



INTRODUCTION.

LE Vexin français, cette partie du nord de l'Ile-de-France qui comprenait Pontoise, Magny et Meulan, attend encore aujourd'hui une histoire souvent tentée et jamais terminée.

C'est dans des matériaux qui ont dû servir à ce travail que nous avons puisé les renseignements que nous publions.

Quelque temps avant la Révolution, M. Pihan de la Forêt se proposa de donner une histoire du Vexin; depuis longues années il avait réuni avec le plus grand soin tous les documents qui pouvaient l'aider dans cette composition dont son père avait aussi, croyons-nous, conçu le plan et pour laquelle il lui avait laissé des notes (1). La Terreur

(1) Pihan de la Forêt père, subdélégué de l'intendant de Paris à Pontoise et doyen des avocats au bailliage de cette ville, mort en mai 1774.

Paul-François Pihan de la Forêt, son fils, né en 1739, auteur de *l'Esprit de la*.

arriva, M. Pihan de la Forêt fut emprisonné pendant quelques mois ; ensuite les études historiques n'étant plus en faveur, il renonça à sa publication dont le prospectus avait seul paru et annonçait deux volumes in-quarto. Un de ses descendants a eu la généreuse pensée d'offrir à la ville de Pontoise ces manuscrits si précieux pour l'histoire locale et qui forment une douzaine de volumes reliés et quelques paquets de pièces détachées. C'est dans ces derniers que nous avons trouvé une série de cartes portant chacune le nom d'un fief et les indications successives de possesseurs qu'avait pu fournir le dépouillement de nombreuses archives. Ce travail est loin d'être complet, mais nous avons cru que tel qu'il était il pouvait être utile et mettre sur la voie les travailleurs qui voudraient profiter de ces premiers jalons. Nous avons remis autant que possible tous les renseignements concernant chaque fief dans l'ordre chronologique, et si ce travail intéresse les lecteurs de la *Revue*, nous leur demanderons plus tard la permission de faire de nouveaux emprunts aux manuscrits de Pihan de la Forêt (1).

ARTHUR DE MARSY,

Élève de l'École impériale des Chartes.

Compiègne, Janvier 1864.

Coutume de Senlis, d'abord intendant général de la principauté de Monaco, puis subdélégué à Pontoise à la mort de son père, avocat et procureur du roi au bailliage, mort en mars 1811, président du collège électoral et procureur impérial à Pontoise.

La date extrême de 1733 qu'on trouve sur les notes des fiefs pourrait peut-être les faire attribuer au père ?

(1) A la même époque, un autre érudit avait conçu le projet d'une histoire du Vexin et de ses comtes, c'était Antoine-Joseph Levrier, jadis président et lieutenant général du bailliage royal, siège capital des villes, fort et comté de Meulan, né en cette ville en 1746, associé correspondant de l'ancienne Académie des inscriptions et Belles-Lettres, devenu sous l'Empire juge au tribunal d'appel de la Somme, et auquel on doit la conservation des archives de ce département pendant la Révolution. Nous ignorons malheureusement ce qu'a pu devenir son travail, dont nous retrouvons seulement la trace dans plusieurs lettres de lui.

LES FIEFS DU VEXIN FRANÇAIS

ET LEURS POSSESSEURS

Abbeville (L'). En 1500, Péronne de Chenu prend le titre de dame de l'Abbeville, dans son contrat de mariage avec Guillaume de Mornay. Vers 1530, Charles de Mornay s'en dit aussi seigneur.

Ablaige. Dans la vente par lui faite au cardinal d'Amboise, des héritages qu'il avait à Ablaige en 1508, on voit que Louis de Dampont s'en qualifiait seigneur en partie. Gabriel, son fils, et Jean, son neveu, prenaient le même titre. Isabeau d'Epinay, veuve de Perceval de Dampont, épouse vers 1530 Jean de Pilois, seigneur d'Ablaige. — Depuis 1587 cette terre est dans la famille de Maupeou. Elle a été avec celle de la Villeneuve Saint-Martin érigée en chastellenie par lettres patentes enregistrées au Parlement le 17 février 1674, et depuis en Comté par autres lettres dont l'enregistrement est du 12 mars 1692.

Aincourt. Dans le contrat de mariage de Pierre de Guiry avec Isabeau de Fontenay, du 12 janvier 1491, Jean de Fontenay, père d'Isabeau, se dit seigneur d'Aincourt. Prennent ensuite la même qualité : Martin de Guiry, le 17 février 1574, dans son contrat de mariage avec Jeanne de Saily, et le 17 mai 1587 dans celui de Marie de Guiry, sa fille. — Charles le Clerc de Lesseville, en 1620. — Nicolas son frère, et son fils Nicolas en 1690, et ensuite Nicolas, président au Parlement.

Alabon ou Allembon. Michel de Rousse s'en qualifie seigneur dans son contrat de mariage avec Renée de Fouilleuse, le 15 septembre 1610.

Alaincourt. Jean Legendre, seigneur en 1500. — Pierre son fils, prévôt des marchands à Paris, en 1530, n'eut pas d'enfants et institua pour héritier universel Nicolas de Neuville, son petit-neveu. Alaincourt resta dans cette famille jusqu'en 1730, où il fut vendu à M. de Senosan.

Amblainville. Jean de Saint-Simon, seigneur en 1520.

Ambleville. Il paraît que Bouchard de Mornay épousa en 1443 Jeanne des Essarts, dame d'Ambleville. — En 1473, Jean de Mornay, dans son contrat de mariage avec Catherine de Fouilleuse, en est dit seigneur. — Cette terre est restée dans la famille de Mornay jusque vers 1690, où elle fut saisie et vendue par décret sur le fils de François de Mornay.

Andresy. Ive de l'Isle s'en qualifie seigneur dans le contrat de mariage d'Adrienne de l'Isle, sa fille, avec Louis de Boulainvilliers, en 1505.

Annery ou Ennery. La terre d'Ennery a été érigée en haute justice par lettres patentes de François I^{er}, du 1^{er} mai 1519, confirmées par Henry IV le 18 février 1604. Cette érection fut faite en faveur de Jean de Villemore, avocat en Parlement, seigneur d'Ennery, moyennant la somme de 350 livres tournois. — En 1551, Hugues d'Ailly en était seigneur; Charles son fils, Charles son petit-fils, et Jacques son arrière-petit-fils ont possédé cette terre jusqu'à sa saisie réelle sur ledit Jacques et adjudication à Jacques Charpentier, vers 1700. A la mort de ce dernier elle a passé à Jacques-Thomas-François Charpentier, son fils. — On trouve dans le contrat de mariage de Michel de Pommereu avec Marie Guibert, en 1594, que Claude, père de Marie, en était seigneur.

Artye. La terre d'Artye appartenait en 1385 à Bernard de Thémericourt qui en rendit aveu le 16 mai de cette année à l'abbé de Saint-Denis. — Philippe de Thémericourt, seigneur en 1448. — Anne de Thémericourt porte cette terre en

mariage à Pierre d'Abos, et ils l'échangent le 28 avril 1482 contre celle de Verdelot en Brie, à Claude de Dampont et à Catherine de Thémericourt sa femme, qui la vendirent à Bertin de Silly, seigneur de la Roche-Guyon.

Averne. Dans un acte passé à Meulan, le 4 avril 1494, entre Nicolas le Boucher, seigneur de la Bouvernelle, et Catherine de Hardeville, cette dernière est dite dame d'Averne. — Les MM^{rs} le Boucher demeurèrent fort longtemps à Averne sans prendre la qualité de seigneurs, mais en y ayant quelques fiefs, jusqu'à Jacques, né en 1636, qui s'en dit seigneur en partie. — En 1594, et antérieurement, Gabriel du Mesnil-Jourdain s'en qualifiait seigneur et prit cette qualité dans le contrat de mariage de sa fille avec Louis le Boucher.

Bachevillier. Vers 1640, Marie de Mornay épousa Philippe Gaudchart, seigneur de Bachevillier.

Bantelu. Se disent successivement seigneurs : Nicolas de Neuville, en 1439 ; Richard de Felins, en 1455 ; Edmond de Felins, marié à Isabeau de Vion le 16 mai 1502 ; Julien de Felins, marié à Anne le Boucher, veuve de Gille de Guiry, en 1548 ; Jean de Felins, mari de Magdeleine de Dampont, vers 1600 ; et Philippe de Felins, en 1650.

Beaumont-les-Nonains. Guillaume le Prestre, seigneur, dans son contrat de mariage avec Antoinette le Clerc de Lesseville, le 18 septembre 1578.

Bercagny. Dans le contrat de mariage de Gédéon du Mesnil-Jourdain avec Louise de Cossé (22 septembre 1625), Nicolas de Cossé, père de Louise, est qualifié seigneur de Cossé et donne en mariage cette terre à sa fille. François du Mesnil-Jourdain, leur fils, l'a vendue à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Bertichère. Guillaume de Chaumont s'en dit seigneur, en se mariant avec Adrienne de l'Isle, le 9 juillet 1512.

Boart. Jean de Dampont se rendit adjudicataire de cette terre le 20 mai 1427, sur Olivier de Fresne et Jeanne de la Fontaine, fille de Jean de la Fontaine qui tenait Boart de sa femme, Jeanne de Dampont, et en avait rendu aveu et dénombrement à l'abbé de Saint-Denis, le 14 juin 1399.

Boismont. Le 25 avril 1513, Philippe de Mornay s'en dit seigneur dans le contrat de mariage de sa fille Isabeau avec Ferry de Boulainvilliers. — En 1690, la seigneurie appartient à Charles François de Gars.

Boizy (Le). Gaultier de Thémericourt en est seigneur en 1217.

Boubiers. Claude de Boulainvilliers en était seigneur en 1595, et Catherine le Hochard, sa veuve, le vendit en 1642 à Antoine de Joigny, seigneur de Bellebrune.

Bouconvilliers. Prennent le titre de seigneurs : Nicolas Gosse, le 23 juillet 1530, dans son contrat de mariage avec Marie de Dampont; Jean de Neuville, en 1549, et Nicolas de Neuville, en 1650.

Bouleau (Le). Emmanuel Blondel, dit de Joigny, prend en 1623 la qualité de seigneur du Bouleau dans le contrat de mariage de sa fille Anne avec Antoine de Bouju. Cette terre fut achetée par N..... Robert, le 5 janvier 1718.

Bout-du-Bois (Le). Antoine de Boulainvilliers, mari de Diane de Boulainvilliers, en était seigneur en 1625.

Bray. Nicolas ou Jean de Bacouel s'en dit seigneur dans son contrat de mariage avec Jacqueline de Boulainvilliers, vers 1550.

Bretesche (La). Philippe de Roze s'en dit seigneur dans son contrat de mariage avec Suzanne le Boucher, le 16 septembre 1671.

Briançon. Daniel de Clermont prend le titre de seigneur de Briançon dans son contrat de mariage avec Françoise de

Fouilleuse en 1600. — Jacques de Sailly prend le même titre en 1630.

Brunel. Charles-Jean-François Henault, président au Parlement, a acheté cette terre en.... (1685-1770).

Buhy. S'en disent seigneurs : Jean de Mornay, en 1473, et Philippe de Mornay, en 1513.

Chantelou. Seigneurs : Nicolas de Neuville, en 1507, Jean de Neuville son petit-fils, en 1549.

Chapelle-en-Vexin (La). Guillaume de Mornay, mari de Péronne de Chenu, seigneur vers 1500. Cette terre était encore dans la famille de Mornay en 1680.

Chaudry. Guy le Tiran, dans son contrat de mariage avec Marguerite de Saint-Pierre, le 29 décembre 1484, et Pierre le Tiran, dans un contrat de constitution au profit de Maturin de Rubantel, le 1^{er} décembre 1642, s'en disent seigneurs.

Chaumont-en-Vexin. Edit du Roi portant suppression du bailliage de Chaumont, accroissement de celui de Magny et union de celui-ci au bailliage de Senlis, en février 1563. — Déclaration unissant l'office de prévôt de la ville de Chaumont à celui de bailli de ce lieu, le 1^{er} avril 1574. — Edit portant établissement du bailliage du comté de Vexin, accroissement de Magny et création d'un office de bailli, en octobre 1576.

Chavançon. Terre acquise par François de Boulainvilliers en 1581. Pierre d'Aubourg s'en dit seigneur dans le contrat de mariage de Marie sa fille avec Hugues de Fouilleuse, le 22 septembre 1636.

Cléry. On voit par des jugements rendus en 1318 et 1319, que Jean de Boulainvilliers était seigneur de Cléry. Thibaut son fils le fut après lui. En 1550, Philippe de Boulainvilliers prenait la même qualité, ainsi que son fils Antoine,

en 1596. Claude de Saint-Simon, mariée à Claude de Créquy, se disait dame de Cléry.

La terre de Cléry était avant 1500 dans la famille de Poissy, et on les en trouve mentionnés comme seigneurs dans les pièces suivantes : Contrat de mariage de Jean de Guiry et de Françoise de Poissy; ratification des donations faites dans ledit contrat par Pierre de Poissy, du 2 septembre 1510. Charles de Guiry était en 1529 seigneur en partie de Cléry.

Commeny. Jean Chenu, tuteur de Charles de Guiry, rendant hommage au nom de son pupille à la Chambre des Comptes, le 21 juin 1529, lui donna la qualité de seigneur en partie de Commeny.

Cormeil. On trouve successivement comme seigneurs : Renaud de Dampont en 1467, Hue et Jacques de Dampont en 1521, et André de Dampont, fils de Jacques, marié à Catherine de Roussin; cette dernière eut pour ses reprises la terre de Cormeil qu'elle porta à Louis de la Fontaine, son second mari.

Courcelles. Jean du Verger, conseiller au Grand Conseil, puis président à la Cour des Aydes de Rouen, en fit foi et hommage le 1^{er} mars 1493. Guy du Verger, dernier seigneur de ce nom, y mourut le 2 février 1603; sa veuve, Rose de Poissonnet, y décéda le 10 décembre 1621, et Marie du Verger, leur fille, donna à l'église de Courcelles, par son testament du 28 novembre 1625, 40 livres de rente à prendre sur la terre de Hadancourt, dont ils étaient aussi seigneurs. La terre de Courcelles fut acquise le 20 janvier 1626 par N... d'Amour. Dans le contrat de mariage de Geneviève de Boulainvilliers avec Jean de Ronciers en 1642, il prend le titre de seigneur de Courcelles. Vers 1710, Jean-Baptiste de la Garde, président au Parlement de Paris, a hérité de cette terre.

Courdimanche. Dans le contrat de mariage d'Agnès du Bois avec

Jean de Dampont, vers 1390, on voit que le père d'Agnès en était seigneur. — On trouve ensuite, vers 1520, Jean de Saint-Simon, et en 1580 Jean de Hardeville.

Dampont. Perceval de Dampont prend dans un partage avec ses frères, en 1496, la qualité de seigneur de Dampont. Jean de Dampont, dans un autre partage du 13 août 1570, prend le même titre. — Vers 1700, N.... de Féranville était seigneur de Dampont.

Danval. Les enfants de Pierre de Boulainvilliers et de Pérette de Dampont, dans le partage de leurs successions, le 14 mai 1505, prennent la qualité de seigneurs de Dampont. Le 25 avril 1513, Ferry de Boulainvilliers prend le même titre dans son contrat de mariage avec Isabeau de Mornay. On trouve ensuite François de Boulainvilliers, en 1574, et Philippe son fils, en 1592.

Drocourt. Charles-François-Jean Hénault, président au Parlement, a acheté la terre de Drocourt en.... (1685-1770).

Enancourt-le-Sec. Vers 1550, Jeanne d'Anisy, femme de Martin de Guiry, était dame d'Enancourt.

Ennery. Voyez ANNERY

Evesquemont. En 1540, Nicolas le Clerc en était seigneur.

Flavacour. Cette terre a été fort longtemps dans la maison de ce nom jusqu'au jour où Idoine de Flavacour, héritière de cette maison, l'a portée en mariage à Ancel de Chantemesle. Elle fut ensuite à Thibaut, à Jean, puis à Jeanne de Chantemesle qui l'apporta à Jean de Boves, son mari. Son fils Guyon de Boves étant mort sans alliance, Marie sa sœur en hérita et épousa Guillaume de Fouilleuse, en 1420. Depuis, elle est restée dans cette famille et a été érigée en marquisat en janvier 1637, par lettres enregistrées au Parlement le 22 janvier 1652.

Follainville. Robert d'Abos, marié le 18 juillet 1578 à Marguerite de Mornay, s'en qualifiait seigneur. André son fils faisait de même en 1628.

Forvache. Henry le Prestre, seigneur vers 1610.

Fremainville. Vers 1480, la terre de Fremainville appartenait à Bernard de Thémericourt; elle passa ensuite dans la maison de Cléry, et le 5 janvier 1495 Thomas de Cléry acheta de Richard de Felins, seigneur de Bantelu et de Fremainville en partie, trois fiefs situés à Fremainville; Thomas prend dans cet acte le titre de seigneur de Fremainville. Il acquit encore en 1499 un fief de ce nom, sis à Averno. Cette terre resta très-longtemps dans la famille de Cléry. En 1574-75 et 76, Charles le Boucher a pris le titre de seigneur de Fremainville en partie. Anne de Boulainvilliers épousa en 1617 Philippe de Harlay, qui prenait le même titre. Jean de Massol, marquis de Garenne, se qualifie seigneur de Fremainville en 1691. Charles de Cléry fait de même dans son contrat de mariage avec Anne Gabrielle le Boucher, le 29 août 1698.

Fresneau. Charles de Mornay en est seigneur vers 1610.

Gadancourt. Le titre de seigneur de Gadancourt est pris successivement par : Hector de Hazeville en 1532, Charles en 1563, Jacques en 1580, et Gédéon en 1605. — En 1594 Gabriel du Mesnil-Jourdain prenait le même titre dans le contrat de mariage de sa fille avec Louis le Boucher.

Gaillon. La seigneurie en appartenait à Bernard de Thémericourt en 1390. — En 1580, Jacques de Vion en fut seigneur, et depuis cette époque la terre est toujours restée dans cette famille.

Gaillonnet. En 1450 ce fief appartenait à Jean de Sèvre; Claude de Sèvre, sa fille, épousa Philippe de Boulainvilliers, qui en 1461 en fit hommage au Roi au nom de sa femme. Claude

son fils renouvela cet hommage en 1498. Adrien de Bouconvilliers était seigneur en 1546 et Pierre de Gaillon le fut en 1599.

Gargenville. Jean Giffart était en 1500 seigneur d'Hanucourt et de Gargenville; Jacques Giffart est cité avec les mêmes titres dans le contrat de mariage de sa fille Magdeleine avec Thomas de Cléry, du 15 juillet 1510.

Gouzangré. Jean Chenu, tuteur de Charles de Guiry, donne à ce dernier le titre de seigneur de Gouzangré dans l'acte de foi et hommage rendu le 21 juin 1529.

Guiry. La terre de Guiry, alors chastellenie, était dès 1120 dans la maison de Guiry et s'y est toujours conservée depuis. Richard de Guiry en rendit aveu au Roi le 1^{er} mars 1479. Cette terre relevait alors de Chaumont.

Guitrancourt. On cite les seigneurs suivants : Nicolas de Saily, en 1450; N. de Jumailac, nommé ainsi dans le contrat de mariage de Marie sa fille avec Jean de Vion, vers 1510, et Jacques de la Fontaine dans son contrat de mariage avec Antoinette de Boulainvilliers, en juillet 1628.

Hadancourt-haut-Clocher. La qualité de seigneur est prise successivement par : Jean de Boulainvilliers en 1595; François en 1642, et son fils en 1673; Philippe de Fouilleuse, dans son contrat de mariage avec Catherine Maignard, en décembre 1618; Guy du Verger, seigneur de Courcelles, mort en 1603.

Hanucourt. On trouve dans le partage fait entre Richard de Guiry et sa sœur, le 27 octobre 1489, que cette dernière, nommée Marguerite, était femme de Jacques Giffart, seigneur d'Hanucourt. Jean l'était aussi en 1500.

Haravilliers. Sont seigneurs : Claude Guibert, cité dans le contrat de mariage de Marie sa fille avec Michel de

Pommereu, en 1594; Jacques de Saily, en 1630, et Guillaume Vallier, président au Parlement, en 1700.

Hardeville. Claude de Boulainvilliers fit hommage au Roi du fief de Hardeville, en 1498. Jean de Neuville, seigneur en 1549 et Nicolas en 1550. Guillaume Vallier, président au Parlement, seigneur en 1700.

Hardivilliers. Nicolas Paillart, mari de Catherine de Boulainvilliers, seigneur en 1607, et Jean le Maistre en 1645.

Heaume (Le). Terre acquise en 1581 par François de Boulainvilliers; Claude son fils s'en qualifiait seigneur en partie, et mourut vers 1640.

Hédouville. Jean de Saint-Simon, seigneur en 1520.

Hérouville. La terre d'Hérouville a appartenu en à une comtesse de Laval, dame de Vendosme, qui donna un arpent de terre pour bâtir l'église et le presbytère. Elle a depuis passé dans la maison de Montmorency et ensuite dans celle de Berbizy, d'où elle est venue à M. Pallu, seigneur d'Hérouville en 1682, par une donation qui lui fut faite par N.... de Berbizy.

Herville. A été dans la maison d'Abos depuis environ 1460, que Pierre d'Abos vint de Béarn s'établir en France. Il acquit vers ce temps-là Herville, qui est resté dans sa famille pendant très-longtemps. Robert d'Abos acheta à Marguerite de Cléry, le 6 décembre 1588, la part qu'elle avait dans la terre d'Herville. René Jouenne, seigneur d'Esgrigny, acquit cette terre en et la revendit en....

Huanville. En 1590, Jacques de Vion, seigneur; en 1600, Jacques son fils; en 1642, Joachim, et en 1650 et 1700, Jean.

Isson. Matthieu Quierry, seigneur en 1480. Isabeau sa fille en porta une partie à Pierre de Dampont, son mari, et Catherine Quierry porta l'autre partie à Tassin de Dampont, vers 1499.

Jammeville. Antoine le Camus, dans son contrat de mariage avec Marie le Clerc de Lesseville, en 1576, prend le titre de seigneur de Jammeville.

Lainville. En 1491, Simon de Guiry se disait seigneur de Lainville et son fils Philippe prit le même titre dans son contrat de mariage avec Marguerite de Dreux, le 23 octobre 1525. Jeanne l'Empereur, dame de Lainville, transigea le 3 novembre 1524 avec Jean de Saily, au sujet de droits par elle prétendus sur le fief de Roncières. Charlotte de Guiry porta en mariage à Charles de Boves, le 1^{er} février 1551, la terre de Lainville.

Lesseville. Bernard de Thémericourt, seigneur en 1390.

Levemont. Louise de Bonneuil, en février 1651, se qualifiait dame de ce lieu dans son contrat de mariage avec Georges de Guiry.

Liancourt. Une partie de cette terre appartenait à Jean de Guiry, qui s'en disait seigneur en partie dans un partage fait avec ses frères devant Durand de Guéfacé, tabellion à Pontoise, le 4 avril 1426. — André de Dampont était seigneur de ce lieu vers 1518.

Livilliers. Nicolas de Boulainvilliers en était seigneur vers 1580.

Magnitot. Pierre des Essarts d'Ambleville se disait seigneur de ce lieu dans son contrat de mariage avec Adrienne de Fouilleuse, vers 1475.

Magny. Cette terre a eu la même destinée que celle d'ALAINCOURT.
(Voyez ce nom.)

Maizières. Jean de Boulainvilliers, seigneur vers 1595. François son fils vendit cette terre le 24 décembre 1672 à Louis Denis de Rubantel.

Marconville. Vers 1655, Charles de Gaillarbois en était seigneur. Nicolas Frémont, seigneur d'Auneuil, acheta cette terre en

1690 et la revendit ensuite à Jean-Charles de Champéron, fermier général, puis président de la Cour des Aydes.

Maresche (La). Nicolas de Boulainvilliers, seigneur en 1651.

Menucourt. Guillaume le Prestre, dans son contrat de mariage avec Antoinette le Clerc de Lesseville, du 18 septembre 1578, se dit seigneur de ce lieu. Nicolas le Prestre, son fils, prit la même qualité et mourut en 1651. François de Chassepot, décédé en 1665, fut seigneur de Menucourt; cette terre est depuis restée dans sa famille.

Mesnil-Téribus (Le). Charles du Croc était seigneur de ce lieu au moment du mariage de sa fille Françoise avec René de Mornay, en 1590.

Mezy. En 1697, Nicolas Midorge, conseiller à la Cour des Aydes de Paris, seigneur de Mezy.

Moinière (La) ou Moinerie (La). Charles de Villiers, seigneur de ce lieu, père d'Hélène, mariée en 1597 à Denis de Vion.

Monbine. Dans les mains de la famille de Vion, de 1497 à 1595.

Montagny. En 1505, dans le partage de la succession de leurs parents, les enfants de Pierre de Boulainvilliers prennent le titre de seigneurs de ce lieu. Philippe de Fouilleuse s'en dit seigneur, au mois de décembre 1618, dans son contrat de mariage avec Catherine Maignard. Philippe-Louis de Fouilleuse, né en 1670 et marié en 1713, a pris la même qualité. En 1655, Simon le Beau prend ce titre dans le contrat de mariage de sa fille Marguerite avec Claude de Bouju. Dans le contrat de mariage de Françoise-Philippe de Fouilleuse, Joseph Florimond d'Orillac, son mari, et Joseph d'Orillac, son père, se qualifient seigneurs de Montagny (30 octobre 1708).

Montalet. Denis de Dampont, seigneur en 1541, Jacques en 1574, René en 1600, Nicolas en 1620 et Maximilien en 1652.

Montchevreuil. En 1500, Péronne de Chenu, femme de Guillaume de Mornay, se disait dame de Montchevreuil. En 1531, Gilles de Guiry épousa Anne le Boucher, veuve de Roch Chenu, seigneur de Montchevreuil. Cette terre est toujours restée dans la famille de Mornay, jusqu'à la mort de Léonor de Mornay, marquis de Montchevreuil, arrivée en 1717.

Monterlan. Louis Foucq, seigneur de ce lieu, épousa en 1610 Magdeleine de Mornay.

Montgeroult. En 1350, Pierre de Marbre était seigneur de Montgeroult et maria en 1400 sa fille Agnès à Jean de Dampont. Vers 1450, on trouve, en même temps, Simon et Jean de Dampont et Charles de Longueval, mari de Jeanne de Dampont. Ce Jean de Dampont n'ayant eu qu'un fils nommé Guillaume, mort sans enfants, Jean de Longueval, son cousin, fils de Charles, hérita de la terre de Montgeroult et de ses autres biens. Le 17 février 1599, la portion de la seigneurie appartenant aux religieux de Saint-Denis fut adjugée à Jean de Dosnon, commissaire des guerres, contrôleur général des bâtiments du Roi et seigneur de Chartres-en-Brie et de Montgeroult en partie. J'ai en original (1) une procuration du 17 mars 1603 par laquelle Claude de Roussel, femme de messire Charles d'Ailly, promet de ratifier la vente faite par son mari à Jean de Dosnon, de la part qu'il avait dans Montgeroult. (On trouvait en 1550 Hugues d'Ailly seigneur d'Ennery et de Montgeroult en partie.) Enfin, le 13 janvier 1612, Jean de Dosnon acquit la terre de Montgeroult, dont il avait déjà quelques portions, de Charles de Longueval, fils de Jean et de Barbe de Haste.

Moussy. Le président Hénault a acheté cette terre et la possède en 1733.

(1) C'est Pihan de la Forêt qui parle.

Neucourt. Les enfants de Pierre de Boulainvilliers s'en disent seigneurs en 1505.

Neuilly. Terre acquise en 1581 par François de Boulainvilliers, et qui appartint ensuite à Claude son fils en 1585, puis à François, en 1642.

Neuville-Messire-Garnier (La). En 1520, Pierre le Masson s'en dit seigneur dans le contrat de mariage de sa fille Marie avec Guillaume de Pommereu. Charles de Combaut prend le même titre, le 15 décembre 1693, au mariage de Marie-Magdeleine sa fille avec François du Mesnil-Jourdain

Oinville. Jean de Vion, seigneur en 1570 et Pierre son fils en 1634. Louis d'Ovainville prend cette qualité en 1656, au mariage de sa fille Marie avec Louis de Cléry. Antoine Barthélemy, mari d'Anne Rouillier, prend le même titre.

Perché (Le). Cette terre était avant 1400 dans la famille du Perché. Après la mort de Jean, dernier du nom, elle fut portée par Isabeau, sa fille et héritière, dans la maison de Guiry en 1405, où elle est restée jusqu'en 1720, qu'André de Guiry, seigneur de Guiry, le Perché, Vallières, Gouzangré, etc., la vendit à

Plessis-le-Veneur (Le). Nicolas de Neuville, seigneur en 1539. Christophe Fournier, aussi seigneur le 15 octobre 1670, dans le contrat de mariage de Jeanne-Agnès-Thérèse sa fille, avec Louis de Guiry.

Pommereux. Jacques de Saily, seigneur en 1630, et Louis-Alexandre, son fils, en 1670.

Porcheux. Jean d'Ausbourg, seigneur en 1536; Charles épousa vers 1570 Anne de Cléry et prit le même titre. Guillaume Vallier, président au Parlement, était seigneur en 1700.

Pouilly. Le 27 février 1669, Charles de Fouilleuse s'en dit seigneur.

Puiseux. Seigneurs : Hue de Dampont; en 1365, Jean son fils, Renaud son petit-fils, en 1467; Pierre de Vion, en 1488, Jean, en 1510, et François, en 1568.

Tessancourt. Les seigneurs se suivent de père en fils depuis Ive de Vion, en 1530; il avait épousé Nicole de Cauperel, fille d'Oudart de Cauperel, seigneur de Tessancourt. François de Vion, en 1568; Denis, en 1597; Henry, en 1630; Jean-François, en 1685, et René, 1701.

Théméricourt. Cette terre était dans la maison de Théméricourt en 1217 et antérieurement, et y restée jusqu'en 1479 que Catherine de Théméricourt la porta dans la maison de la Panse où elle n'est demeurée que jusqu'en 1519, qu'Anne de Théméricourt en hérita et la porta dans la maison d'Abos, où elle est restée jusque vers 1654. On trouve en effet, le 6 juillet 1654, Louis Fontête, seigneur de Théméricourt, dans une transaction passée avec son frère au sujet de la terre de Théméricourt qui lui appartenait. Louis Félix de Mornay acquit cette terre vers 1690, et on la trouve ensuite, en 1696, entre les mains de N... de Sesne, oncle de l'abbé de Sesne d'Estemarc.

Tilleuse (La). Le titre de seigneur de ce lieu a été pris : par Jean de Sailly, le 13 juillet 1605, dans son contrat de mariage avec Denise de Montfaucon; par Nicolas de Sailly, le 2 octobre 1667, à son mariage avec Charlotte de Vielle; et par François-Charles de Sailly, né en 1672.

Tourly. Cette terre était avant 1400 dans la famille du Perché; Isabeau, fille du dernier de ce nom, la porta en 1405 dans la maison de Guiry. Elle passa ensuite à André, son fils aîné.

Tubivilliers. Guillaume Vallier, président au Parlement, en 1700.

Tumberel. En 1630, Charles de Monthiers en était seigneur. Martin le Bouteillier prend le même titre dans le contrat

de mariage de Marie-Françoise sa fille avec Charles François de Dampont.

Tun. Nicolas le Cler était seigneur de Tun en 1575; son petit-fils Nicolas l'était encore vers 1715, où cette terre fut achetée par Pierre-Antoine Rouillé de Marbœuf, président au Grand Conseil, qui l'avait encore en 1733.

Uus. Voyez VUS.

Val-Dampierre (Le). Charles du Croc, père de Françoise du Croc, s'en dit seigneur dans le contrat de mariage de sa fille avec René de Mornay, en 1590.

Vallières. Cette terre eut le même sort que celles du PERCHÉ et de TOURLY. (Voyez ces noms.)

Vaumain (Le). Cette terre était en 1450 dans la famille de Girard de Unolin, qui avait épousé Catherine de Trye. Jacqueline leur fille la porta par son mariage avec Hugues Fontêtes, dans cette maison où elle est encore en 1733.

Vauroux (Le). Cette terre était en 1500 dans la famille de Fontêtes. Jean la possédait en 1555 et s'y fit enterrer avec sa femme. Philippe en fit foi et hommage le 19 mars 1596; et Pierre de Fontêtes, fils de Louis de Fontêtes, seigneur de Thémericourt, prenait encore ce titre en 1670.

Vaux. En 1497, Louis de Vion était seigneur chastelain de Vaux; Louis son fils l'était aussi en 1507, et en 1560 Marguerite de Guisancourt était dame de Vaux.

Vilette. François de Mornay, seigneur en 1610.

Villarceaux. Madeleine de Pillavoine, mariée en 1522 à Jacques de Mornay, se disait dame de Villarceaux. Antoine de Saumaise, marié en 1612 à Françoise de Fouilleuse, s'en disait aussi seigneur.

Villeneuve-Saint-Martin. Cette terre est depuis 1587 au moins dans la famille de ce nom, et y était encore en 1733.

Villers-en-Artie. Le 8 octobre 1510 contrat de mariage de Guillemette de Chaumont avec Antoine le Tiran, seigneur de Villers. Richard le Tiran, aussi seigneur de ce lieu le 1^{er} janvier 1560, assiste au mariage d'Isabeau sa fille avec Charles d'Hazeville.

Villetartre (La). Elie de Billy en était seigneur en 1648, et après sa mort Jean-François de Billy en est devenu propriétaire et l'était encore en 1733.

Villiers-sur-Trye. Charles de Fouilleuse s'en dit seigneur dans son contrat de mariage avec Marie le Breton, le 27 février 1669.

Vus ou *Uus.* Pierre de Dampont se dit seigneur en partie d'Uus dans son contrat de mariage, le 28 novembre 1450. Joseph de Dampont prend le même titre dans son contrat de mariage le 19 février 1640, et vendit sa part à M. de Balincourt (1).

(1) Depuis la rédaction de cet article, nous avons appris que le travail du président Levrier existait. Nous croyons, sans en être certain, qu'il se trouve manuscrit à la Bibliothèque impériale.